

RÉGÉNÉRATION DES RIVES

Nous croyons qu'il est important de poursuivre notre implication dans le projet de régénération des rives débuté en 2007, afin de redonner aux berges leur caractère naturel.

Cette année, l'APLG réalisera cette activité pour ses membres, indépendamment de la Municipalité. Nous offrons donc aux membres de l'APLG, à un prix modique, des plants qui vous permettront un meilleur aménagement de votre bande riveraine.

Les membres du conseil d'administration vous offrent de livrer gratuitement vos plants et arbustes à votre chalet. Cette distribution se fera le 30 mai, entre 9 h et 16 h. Si vous ne pouvez être présent à ce moment, faite des arrangements avec un voisin pour conserver vos plants au frais.

Si vous êtes intéressé, vous devez nous faire parvenir votre bon de commande ainsi qu'un chèque fait à l'ordre de l'APLG pour le 1^{er} mai 2009. Le montant de ce chèque peut inclure aussi votre cotisation annuelle de 15 \$.

Dans le dépliant ci-joint, vous trouverez la liste des plants offerts et des informations pertinentes concernant la plantation. Les prix affichés incluent toutes les taxes.

Nous vous prions de fournir votre nom et votre adresse au lac accompagnée de détails, s'il y a lieu, pour faciliter la livraison.

Pour toute information, contactez:

par courriel, info@aplg.ca

par téléphone, Nicole Tousignant à

819-428-7441.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette année, la Journée de l'Environnement organisée par la Municipalité de Duhamel, et qui se tiendra **le 6 juin**, portera prioritairement sur les systèmes septiques. Chacun y trouvera de l'information pertinente, car nous sommes tous propriétaires d'un système septique qui laisse échapper une dose plus ou moins grande de phosphore, ce qui favorise la croissance d'algues et nuit à la santé du lac.

Vous aurez la chance d'entendre un excellent conférencier, M. Chris Kinsley, chercheur et professeur à l'Université Guelph. Il nous présentera les différentes problématiques auxquelles nous pourrions faire face et nous fera connaître les types de systèmes pour y pallier.

Mme. Corine Dubois nous signale qu'elle abordera des sujets tels: la biodiversité, les aires protégées et les campagnes de récupération (ordinateurs, lampes fluorescentes, piles etc).

On fera le point sur le projet de prise en charge de la vidange des fosses septiques proposé par la Municipalité, pour l'année 2010.

La Municipalité devrait nous faire connaître son programme détaillé dans les prochaines semaines.

INTERNET

L'internet haute vitesse est maintenant disponible pour bon nombre de résidents au lac Gagnon, suite à l'installation d'une tour à la Pointe-à-Baptiste. Les personnes intéressées devraient contacter l'agent autorisé de la compagnie Xittel, Alain Paré à 819-790-9021.

BASSIN VERSANT "PETITE-NATION"

La ministre de l'Environnement du Québec, Mme. Line Beauchamp a annoncé, le 5 mars dernier, que le gouvernement accordait une aide supplémentaire de 15 M\$ sur cinq ans pour les organismes de bassin versant.

On a redécoupé le Québec au complet en zones de gestion par bassin versant ce qui a permis d'ajouter sur notre territoire les bassins versants de la "Petite-Nation" et de la "Rouge".

Enfin, nous aurons les ressources financières et humaines afin de prendre en charge la gestion du bassin versant de la Petite-Nation. La gestion par bassin versant est essentielle pour assurer la qualité de l'eau, car elle réunit tous les usagers de ce bien collectif. Le comité de notre bassin versant aura comme mandat d'établir un bon diagnostic de notre plan d'eau et de promouvoir des comportements qui assureront la pérennité de cette richesse qui est la base de notre économie locale et notre raison d'être dans cette belle nature.

Comment se formera ce comité du bassin versant? Quelles seront nos rapports avec le comité de la rivière Rouge? Dépendrons-nous d'un organisme déjà établi, comme "Agir pour la Diable"? Voilà des questions qui trouveront réponses dans les prochains jours.

Cette nouvelle vient couronner deux ans d'efforts des associations des lacs Gagnon et Simon.

COLLECTE DES ORDURES

Un nouveau calendrier temporaire pour la collecte des ordures et des matières recyclables a été publié par la municipalité de Duhamel pour les mois d'avril et mai.

LE REMOUS du LAC GAGNON

Avril
2009



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2008-2009

Nicole Tousignant, présidente
André Brossard, vice-président
Marie Bodard, sec.-trés.

Bernard Bélanger
Marc Dufour
Derquise Houle
Roger Ippersiel
Réjean Toutant

Bénévoles:
Gérard Bodard
Jean-Pierre Jarry
Léonce Lessard
Claude Toutant
Patricia Steele
Anne Wells

contact: info@aplg.ca

Membership

Cette édition du Remous est envoyée à tous les propriétaires au lac Gagnon. Si vous avez, avec ce Remous, un [formulaire d'adhésion 2009](#), c'est que nous n'avons pas reçu votre cotisation de 2009. Celle-ci est toujours fixée à 15 \$ par année, une aubaine. Faites nous parvenir votre cotisation le plus tôt possible.

Veuillez noter que l'assemblée générale annuelle de l'APLG se tiendra cette année le samedi matin, 27 juin (détails dans la prochaine édition du Remous).

PROJET D'HYDRO-QUÉBEC

Nous vous invitons à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel qui vous parviendra sous peu. Ce questionnaire demande une vingtaine de minutes de votre temps et vous obtenez sur-le-champ un rapport personnalisé de recommandations et une estimation en dollars et en kWh des économies que vous pourriez réaliser.

De plus, vous collaborez à la réalisation du [projet collectif de Duhamel](#) et êtes automatiquement inscrit à un concours.

Tous ceux qui consomment plus de 22 000 kWh par année recevront ce questionnaire à remplir avant le 8 août.

Hydro-Québec versera à Duhamel 35 \$ si le rapport est transmis par internet et 30 \$ si vous utilisez la version papier. Ces sommes seront affectées à la bibliothèque.

Un 5 \$ additionnel ira à la paroisse.

OH, LES MOTEURS!

Les rives de la rivière Petite-Nation subissent des dommages causés par le non respect des limites de vitesse de la part d'amateurs de motomarines et d'engins puissants.

On cherche de maintes façons à éviter l'érosion des berges. De grâce, circulez à faible vitesse sur ce plan d'eau qui accueille aussi différents types d'embarcations non motorisées.

L'attitude à prendre: faites pas de vagues! Ainsi, on évite une nouvelle réglementation contraignante.

Aidez-nous à vous aider!

UN LAC JEUNE

Malheureusement, nous ne pouvons pas encore produire le tableau des résultats d'analyses d'eau faites de mai à septembre dernier au lac Gagnon, dans le cadre du programme du Réseau de surveillance volontaire des lacs. Ces résultats devraient nous parvenir à la fin avril.

Par contre, nous pouvons déjà affirmer, à partir des résultats bruts, que le lac Gagnon se classe dans la catégorie des lacs jeunes (oligotrophes) par sa teneur en phosphore. Nos résultats se situent en deçà des 10 microgrammes par litre de traces de phosphore, ce qui est considéré comme le critère de qualité.

Nous désirons tous maintenir cette bonne cote. Le moyen le plus efficace d'y parvenir est d'agir à la source, c'est-à-dire bloquer l'érosion qui draine l'apport au lac en éléments nutritifs. Attention aux déversements des fossés, aux remblais des milieux humides, aux ruissellements des eaux usées dûs aux fuites des installations septiques et aux produits contenant du phosphore!

Les résultats complets du ministère de L'Environnement seront communiqués aux membres dans le Remous de juin.

PÊCHE

N'oubliez pas que l'ouverture de la saison de pêche à la truite est le vendredi, 24 avril.

L'ACPTA nous informe qu'elleensemencera de truites, en mai ou juin prochain, les lacs Bourgeois, Hughes et Blanc.

Les cartes de membre annuelle de l'ACPTA sont disponibles à l'épicerie Poliquin au coût de 15 \$ pour la famille.

BACS VERTS

La municipalité de Duhamel a envisagé d'imposer à partir de cette année l'utilisation de bacs en plastique de 360 litres pour la collecte des ordures. Suite aux interventions de l'APLG le Conseil de la municipalité a décidé d'annuler ce projet et de créditer les contribuables du 25 \$ qui était inclus à cet effet dans le compte de taxes de 2009.

COUPES FORESTIÈRES

Quoique certaines coupes forestières aux environs du lac Gagnon sont incluses au plan quinquennal 2008-2013, aucune coupe n'apparaît dans le plan annuel 2009 pour le secteur du lac Gagnon. Il semble donc qu'on pourra jouir d'une autre année sans coupe forestière au lac Gagnon.

PLANTEZ DES ARBRES

Les résidants qui désirent obtenir des pousses d'arbres gratuits offerts par le gouvernement doivent s'adresser à la municipalité de Duhamel.

La distribution devrait se faire par la municipalité vers la fin de mai. Contacter Corine Dubois à 819-428-7100, poste 22.

Les arbres sont des filtres qui combattent les cyanobactéries. Ils agissent comme brise-vents et sont essentiels pour diminuer l'érosion des berges par les glaces. De plus, ils forment un écran solaire et évitent ainsi le trop grand réchauffement de l'eau.

Nous vous invitons à planter des arbres!